

Le Barachois de PASPÉBIAC

Votre journal municipal

Décembre 2016



En exclusivité en Gaspésie
et réunis sur une même scène :

WILFRED LE BOUTHILLIER
MAXIME McGRAW
JEAN-MARC COUTURE
DANNY BOUDREAU



Un spectacle acoustique qui laisse
place à un riche mélange de
classiques du Temps des Fêtes,
sans oublier leurs plus grands
succès respectifs.

Une ambiance chaleureuse, un
spectacle festif, une soirée du
Temps des Fêtes à ne pas manquer !

À lire

Discours du maire	pages 3, 4, 5 & 6
Culture et Loisirs	page 7
Cinéma 2017	page 8
Grands de Paspébiac 2016 : Hommage à monsieur Jérôme Denis	pages 12 & 13
La culture en cadeau... émerveillement & divertissement	pages 10, 11 & 14
Des informations de la Fabrique Notre-Dame	page 18
Le Centre de plein air Les Monticoles	page 19
Horaire du patinage libre à l'aréna	page 19
Politique de déneigement de la ville de Paspébiac	Pages 20, 21, 22, 23

GRANDS DE PASPÉBIAC ÉDITION 2016



Photo de gauche à droite :

Nancy Gagnon,
représentante du Festival du Trac

Gilles Denis,
Petit-fils de monsieur Jérôme Denis

Hermel Grenier, Julie Aspirot

Jean-Yves Chapados,

Dania Parisé et Pierre Poirier



Samedi 10 décembre

7, Boul. Gérard-D.-Lévesque Est, Paspébiac
Pour info: www.villepaspebiac.ca
418 752-5200 poste 2

DATES IMPORTANTES :

Guignolée : 4 décembre

Vous êtes invités à la générosité par des dons de nourriture, en argent ou en temps. Merci à tous, ensemble soyons solidaires !

Collectif Aliment-Terre :

Rencontre d'information et inscription pour participer aux cuisines collectives :
5 décembre à 19 h | Information : (418) 752-5010.

Invitation à toute la population au souper de Noël du Collectif qui se tiendra le
16 décembre. | Date limite pour s'inscrire : 9 décembre au (418) 752-5010.

Présentation du budget 2017 :

19 décembre à 19 h, à la Maison des citoyens de la ville de Paspébiac



LA RADIO de la Baie-des-Chaleurs



LA RADIO

la plus écoutée

DE LA BAIE DES CHALEURS

SOURCE : SONDAGE NUMÉRIS AUTOMNE 2015



www.cieufm.com



Madame la conseillère, Messieurs les conseillers,
Chères citoyennes, Chers citoyens,

Ce soir, j'ai l'opportunité de vous livrer mon quatrième discours sur la situation financière de la Ville et conformément à l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes, le maire a le devoir de présenter chaque année un rapport sur la situation financière de la Ville au moins quatre semaines avant le dépôt du budget.

Je traiterai particulièrement des éléments suivants : un retour sur les derniers états financiers vérifiés et le rapport du vérificateur, le dernier programme triennal d'immobilisations, les indicateurs préliminaires quant aux états financiers de l'exercice en cours et celui pour

lequel le prochain budget sera fait, les orientations générales du prochain budget et du prochain programme triennal d'immobilisations, la liste des contrats portant une dépense de plus de 25 000 \$ pour la période du 1^{er} janvier 2016 jusqu'à aujourd'hui ainsi que la rémunération des élus.

L'année 2015, en bref

Les états financiers de notre deuxième année complète, à titre d'élus, préparés et audités par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton, ont été déposés le 11 juillet dernier et ils ont démontré que la Ville fait état d'un excédent de 515 376 \$, un surplus qui s'explique par le produit de l'assurance incendie du Chantier maritime au montant de 412 208 \$, d'un excédent de 32 246 \$ enregistré par le Festival du Crabe et par des économies de 61 922 enregistrées au budget de fonctionnement alors que le budget d'exploitation était de 4 712 539 \$.

Le fonds de roulement de 200 000 \$ a été utilisé au cours de cette année à 77 % soit une somme de 153 873 \$ pour réaliser divers achats, alors que la dette à la charge de la Ville à long terme se chiffre au 31 décembre 2015 à 4 632 226 \$.

Les vérificateurs de la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton ont procédé à l'audit des états financiers de la Ville au 31 décembre 2015 selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada pour le secteur public.

LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Comme il est exigé, nous avons adopté le programme triennal d'immobilisations avec l'adoption budgétaire 2016. Plusieurs investissements prévus ont été réalisés.

- Sur le plan immobilier, l'année 2016 atteint l'émission de 175 permis émis par le service d'urbanisme pour un montant de 4 089 910 \$, comprenant des permis pour la construction de 9 nouvelles résidences.
- Pour les services techniques, la Ville a acquis un tracteur bidirectionnel représentant un montant de 192 787 \$ et un camion de déneigement au coût de 195 000 \$.
- L'aménagement de 11 nouveaux sites a été réalisé en 2016 portant le nombre de sites à 73 avec services.
- Pour assurer l'entretien et l'amélioration du réseau de services sanitaires, la Ville a investi au cours de 2016 plus de 40 000 \$ en achat et réparation de pompes.
- Des sommes totalisant 33 300 \$ ont été investies dans le réseau informatique.
- L'éclairage des voies publiques a nécessité une dépense de 106 980 \$ afin de transformer le système d'éclairage public au Leeds, un investissement qui permettra des économies d'environ 15 000 \$ par année.
- Des appels d'offres pour la refonte du site internet et pour l'acquisition d'une affiche numérique ont été tenus en 2016, une somme de 74 000 \$ a été retenue pour les deux projets.
- Les deux terrains de tennis ont été restaurés à un coût de 150 000 \$, un partenariat entre la Ville et la Commission scolaire René Levesque qui fixe la participation financière de chacun à un coût de 75 000 \$.
- Finalement, la conception et la réalisation du Complexe sportif se sont amorcées, un coût de 8 135 000 \$ est prévu pour la construction du complexe.

L'année 2016 (Indicateurs préliminaires)

Pour l'année en cours, rappelons-nous que le conseil municipal a adopté le budget 2016 en décembre dernier pour un montant initial de 4 624 650 \$ représentant une baisse de 87 889 \$ par rapport au budget de 2015 et de 131 170 \$ au chapitre des dépenses par rapport au budget de 2014. Un résultat qui illustre bien que les dépenses n'ont pas augmenté. Souvenons-nous que ce budget a été élaboré avec une baisse additionnelle de revenus de la péréquation et des remboursements de la TVQ. Cette diminution de la participation financière du gouvernement du Québec a été combinée avec une hausse de la tarification chez Hydro-Québec. L'ensemble de ces facteurs a contraint les administrateurs à resserrer les dépenses pour une deuxième année consécutive, au point où il n'y a presque pas de marge de manœuvre dans l'ensemble des services. Malgré qu'il reste encore deux mois à comptabiliser, nous sommes confiants d'en arriver à un équilibre budgétaire le 31 décembre prochain.

Malgré cette situation budgétaire serrée, le conseil municipal a réussi à réaliser certains de ses objectifs :

- Dans le secteur de la culture, la Ville a investi plus de 112 300 \$ dans les activités de la bibliothèque municipale et a soutenu financièrement le Site historique du Banc-de-Pêche à la hauteur de 20 100 \$ et la marina pour un montant de 5000 \$. La Ville a maintenu, en 2016, son partenariat avec les Rencontres internationales de la photographie en Gaspésie, qui se sont tenues dans neuf villes de la Gaspésie, avec une participation de 1 500 \$ de la part de la ville de Paspébiac. La Ville participe également au développement du Comité culturel Les Moussaillons de Paspébiac inc. entre autres avec la participation et la collaboration avec la Troupe La descendance à l'occasion de la diffusion des Belles Sœurs. La Ville, à travers ses services, a également soutenu le Festival du TRAC, le Rodéo Professionnel de Paspébiac, la Fête nationale ainsi que le Festival du Crabe ;

- Dans le secteur des sports et de la famille, un camp de jour a été organisé pour une septième année et plus de 40 jeunes s'y sont inscrits. Une semaine dédiée au cirque a été tenue pour une deuxième année 34 jeunes de 5 à 12 ans s'y sont consacrés. Neuf semaines d'activités ont été tenues au Centre de plein air Les Monticoles et un comité de gestion a été mis en place. Près d'une trentaine de jeunes ont participé aux activités du Club de patinage artistique Les Étoiles filantes et cent quinze jeunes se sont inscrits au hockey, et encore davantage au soccer et la construction du Complexe sportif s'est amorcée en août dernier ;

- En plus d'avoir contribué à la mise en place d'équipements pour des événements, le personnel du service technique a procédé à la correction d'asphalte sur les rues et avenues ainsi qu'à du nettoyage de fossés. Au niveau forestier, ils ont procédé au resurfaçage de la plupart des chemins qui sont identifiés comme municipaux et plusieurs fossés ont été débroussaillés et élargis ;

- La Ville a signé en 2016, une entente inter municipale avec les municipalités de Hope, Hope Town, St-Godefroi et Shigawake portant sur la prévention et la lutte contre les incendies.

- La Ville a émis des crédits de taxe aux contribuables pour plus de 23 768 \$ grâce au programme de développement économique et d'accès à la propriété ;

- La Ville a aussi été très active dans le développement de projets :

- Une nouvelle signalisation routière a été installée ;
- L'éclairage public a été amélioré ;
- Une demande de subvention a été transmise pour améliorer la rue Day ;
- L'acquisition d'un camion de déneigement a été réalisée ;
- Un tracteur bi directionnel a été acquis ;
- Un appel d'offres pour la refonte du site internet a été tenu ;
- 11 nouveaux sites ont été aménagés au camping municipal ;
- Un appel d'offres pour l'installation d'une affiche numérique a été tenu ;
- La réalisation du projet du complexe sportif de Paspébiac a été amorcée.

Dans un esprit de transparence et dans le respect de nos lois et règlements, la Ville dépose la liste de tous les contrats comportant une dépense supérieure à 25 000 \$ qui ont été octroyés jusqu'à ce jour au cours de l'exercice financier 2016 ainsi que la rémunération des membres du conseil.

CONTRATS SUPÉRIEURS À 25 000 \$

CONTRACTUEL	MONTANT	DESCRIPTION
Desjardins Sécurité Financière	85 519 \$	Assurances collectives
Intact Assurance	86 356 \$	Assurances - biens et responsabilités
Bouffard Sanitaire inc.	49 866 \$	Matériaux secs
Berthelot Ent. Électrique inc.	119 625 \$	Éclairage public
Centre du Camion J.L. inc.	209 356 \$	Camion 10 roues 2016
Construction LFG inc.	1 312 906 \$	Complexe Sportif
Desroches Groupe Pétrolier	46 104 \$	Diesel et Mazout
Dickner inc.	58 336 \$	Pompes – Eaux usées
Exploitation Jaffa inc.	112 850 \$	Collecte matières résiduelles et recyclables
Groupe Axor inc.	44 910 \$	Gestionnaire du chantier - Complexe sportif
Hydro-Québec	302 747 \$	Électricité
Kalitec Signalisation inc.	33 310 \$	Signalisations – plaques odonymiques
La Matapédienne	196 419 \$	Acquisition d'un tracteur bidirectionnel
Ministère de la Sécurité publique	175 818 \$	Sûreté du Québec
MRC de Bonaventure	29 225 \$	Quote-part
MRC de Bonaventure	34 980 \$	Contrat tri des matières recyclables
MRC de Bonaventure	33 172 \$	Évaluation foncière /M.A.J.
LET de St-Alphonse	124 328 \$	Dépôt des matières résiduelles
Office Municipal d'Habitation	29 102 \$	Participation OMH
Soudure Caplan inc.	35 536 \$	Préparation Boîte et Gratte Camion 10 roues
St-Onge & Assels, avocats	28 422 \$	Frais juridiques et de contentieux
Sel Warwick	46 522 \$	Sel de déneigement

LA RÉMUNÉRATION ET LES ALLOCATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

	Maire	Conseiller	Maire suppléant
Rémunération de base	30 723 \$	6 657 \$	
Allocation de dépenses et frais de représentation	15 362 \$	3 328 \$	1 500 \$
Rémunération et allocation de dépenses versées par la MRC	900 \$		
Total	46 985 \$	9 985 \$	

Soyez assurés que
nous avons administré
le budget 2016
avec rigueur et transparence.

Nous sommes aussi conscients que les demandes des concitoyens se font de plus en plus nombreuses et pressantes relativement à l'entretien des routes, de la canalisation ainsi que de la gestion de l'eau potable et des eaux usées.

L'année 2017

D'entrée de jeu, nous savons d'ores et déjà que pour la confection du budget 2017, nous devons travailler avec la même rigueur que nous nous sommes imposée en 2014-2015 et 2016. Nous sommes à construire plusieurs scénarios afin de minimiser les impacts sur les augmentations de taxes et de services aux contribuables. Malgré les hausses déjà prévisibles pour l'énergie, les assurances, la sécurité publique et les baisses de certaines participations financières gouvernementales.

Voici certaines orientations que nous souhaitons voir se réaliser :

- La Ville entend continuer d'accompagner Unipêche M.D.M. ltée dans son projet de nouvelle usine de transformation de produits de la mer. Ce projet touche directement 300 emplois. Contrairement à la rumeur urbaine, le projet est bien vivant et il s'agit d'un projet crucial pour l'avenir de nombreux travailleurs, de citoyens et de Paspébiac ;
- La Ville projette de réaliser la réfection du réseau sanitaire de la rue du Banc. Un premier volet est soumis au Ministère des Affaires municipales et un second sera transmis dans les meilleurs délais afin de pouvoir réaliser le projet en 2017. Outre Unipêche-MDM, le réseau sanitaire desservira également la Marina, le Site historique, le camping et le parc de la plage. Le projet est évalué à un peu plus de 3 millions de dollars.
- La Ville avec la collaboration du comité inter municipal en matière d'incendie vise à remplacer le camion d'incendie qui date de 1984 et qui arrive à la fin de sa vie utile.
- L'amélioration de la Rue Day fait partir des priorités pour 2017, les citoyens pourront se prononcer sur le projet d'une valeur estimée à près de 3 millions de dollars.
- Dans le secteur des communications, la Ville entend inaugurer le nouveau site internet au début de 2017 et l'installation de l'affiche numérique au début du printemps.
- Dans le secteur du sport et du loisir, nous projetons d'inaugurer le Complexe sportif le printemps prochain et d'amorcer les sports de glace de la saison 2017 dans les nouvelles installations.
- La réforme cadastrale du territoire de la ville de Paspébiac par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles sera complétée et finalisée en 2017.
- Dans le secteur de la santé, la Ville entend rester vigilante afin d'assurer le maintien et le développement des services de santé sur le territoire de Paspébiac ;
- Afin de respecter la politique d'économie d'eau potable, la Ville se doit de prendre les mesures nécessaires pour en diminuer la consommation, si elle veut éviter la pose systématique de compteur d'eau pour l'ensemble du territoire. Dans un premier temps pour éviter cette situation un plan de sectorisation sera mis en place dès le printemps pour le secteur résidentiel, ce qui représentera des économies significatives pour la Ville et pour le contribuable.
- Au niveau des infrastructures, un programme doit être mis en place afin d'assurer la maintenance des propriétés de la Ville ;
- Dans le domaine culturel, la Ville a obtenu un soutien financier de 30 000 \$ pour concevoir et réaliser un Café-culture au Centre culturel.
- Enfin, un comité à la faveur des nouveaux arrivants a été conçu en 2016, les premières actions verront le jour avec la nouvelle année.

L'année 2017 en sera une de réflexion et de décisions à plusieurs niveaux. L'année 2017 sera déterminante, il est important, voir crucial, de pouvoir se développer afin d'accroître le niveau de la population si nous voulons conserver une forme de stabilité en termes de taxation et éviter dans les années à venir des hausses significatives.

En terminant, soyez assurés que nous poursuivons nos efforts pour améliorer notre ville et ses services municipaux.

Sur ce, je vous invite à nous retrouver à l'occasion du dépôt du budget 2017, le 19 décembre prochain à 19 heures.

Merci de votre attention.

Paul-Arthur Blais, maire



LA CULTURE EN CADEAU

Le Centre culturel a dévoilé sa programmation hiver-printemps ce 1er décembre. Théâtre, humour et chansons sont aux nombres des disciplines artistiques qui seront présentées dans les mois à venir. De la chanson rétro au théâtre musical, vous trouverez sans aucun doute le spectacle parfait à offrir en cadeau de Noël à vos proches.

5 bonnes raisons d'offrir la culture en cadeau :

- . Faire des heureux sans vous ruiner en plus de soutenir la culture ;
- . Divertir tout en développant l'imagination, la créativité et l'esprit critique ;
- . Contribuer concrètement au développement économique et social de notre communauté en achetant local ;
- . Concilier plaisir d'offrir et économie en profitant de la promotion offerte au Centre culturel du 1^{er} au 23 décembre (2 \$ de rabais par billet sur les spectacles portant la mention « idée cadeau » ;
- . Mettre fin au stress de trouver le cadeau idéal, car vous trouverez dans les pages suivantes tout ce qu'il faut pour combler votre tendre moitié, vos parents, vos enfants et vos amis.



ON CÉLÈBRE LE THÉÂTRE !

Année après année, le théâtre a toujours occupé une place de choix dans le cœur des citoyennes et citoyens de Paspébiac et 2017, ne fera pas exception.

Cinquante ans de théâtre à Paspébiac, ça se fête. Plusieurs événements seront présentés au cours de l'année 2017 afin de souligner en grand ce prestigieux anniversaire et il en va de même pour le Festival du TRAC qui lui, souligne son 25^e anniversaire.

Restez aux aguets ! Les comités organisateurs du 50^e et du Festival du TRAC, nous réservent de bien belles surprises...

À VOTRE ÉCOUTE

Comme vous le constaterez dans le présent journal, certaines projections cinématographiques habituellement présentées en après-midi seront offertes en soirée. Et par conséquent, les films s'adressant à la famille présentés jusqu'ici exclusivement les vendredis soirs seront présentés une fois sur deux le dimanche en après-midi.

À noter que la programmation de films pour la famille n'est pas incluse dans le présent numéro, il est trop tôt pour obtenir les confirmations de la part des distributeurs.

Nous vous invitons à consulter régulièrement notre site pour connaître les prochains films à l'affiche :
www.villepaspebiac.ca/cinema.

En terminant, je profite de cette occasion pour vous offrir mes meilleurs vœux à l'occasion du Temps des Fêtes et je vous souhaite une année 2017 spectaculaire !

Chantal Robitaille, directrice

POIRIER Ltée.
Paspébiac • Chandler
Chrysler - Jeep - Dodge

17, boul G.-D. Levesque,
Paspébiac (Québec) G0C 2K0
Tél: (418) 752-2266
Sans frais 1 877 410-2266
Téléc.: (418) 752-2522
Résidence: (418) 752-3901
Cell. : (418) 752-4680

Michel Allain
Conseiller au vente et location
michel.allain@epoirier.com

Bijouterie
l'Anneau d'Or

• Bijoux • Montres • Cadeaux
• Service de réparation

EDMOND HORTH
&
JACQUELINE LAMY
PROPR.

156, route 132, C.P. 362
Paspébiac (Québec) G0C 2K0

(418) 752-3417

Dimanche 15 janvier | 14 h

Médecin de campagne | Comédie dramatique | 102 minutes | France | Grand public

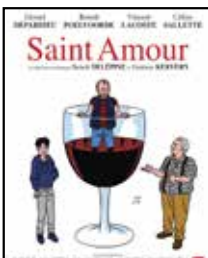
Tous les habitants, dans ce coin de campagne, peuvent compter sur Jean-Pierre, le médecin qui les ausculte, les soigne et les rassure jour et nuit, 7 jours sur 7.

Malade à son tour, Jean-Pierre voit débarquer Nathalie, médecin depuis peu, venue de l'hôpital pour le seconder. Mais parviendra-t-elle à s'adapter à cette nouvelle vie et à remplacer celui qui se croyait irremplaçable ?

Admission : 8 \$



Vendredi 27 janvier | 14 h

Saint Amour | Comédie dramatique | 101 minutes | France-Belgique | Grand public

Interprètes : Gérard Depardieu, Benoît Poelvoorde, Vincent Lacoste

Tous les ans, Bruno fait la route des vins... sans quitter le salon de l'Agriculture !

Mais cette année, son père, Jean, venu y présenter son taureau champion Nabuchodonosor, décide sur un coup de tête de l'emmener faire une vraie route des vins afin de se rapprocher de lui.

Et s'ils trinquent au Saint-Amour, ils trinqueront bien vite aussi à l'amour tout court en compagnie de Mike, le jeune chauffeur de taxi embarqué à l'improviste dans cette tournée à haut risque...

Admission : 8 \$



Dimanche 19 février | 14 h

La Danseuse | Drame | 112 minutes | France | Grand public

Interprètes : Soko, Gaspard Ulliel, Mélanie Thierry

Loïe Fuller est née dans le grand Ouest américain. Rien ne destine cette fille de ferme à devenir la gloire des cabarets parisiens de la Belle Époque et encore moins à danser à l'Opéra de Paris. Cachée sous des mètres de soie, les bras prolongés de longues baguettes en bois, Loïe réinvente son corps sur scène et émerveille chaque soir un peu plus.

Même si les efforts physiques doivent lui briser le dos, même si la puissance des éclairages doit lui brûler les yeux, elle ne cessera de perfectionner sa danse. Mais sa rencontre avec Isadora Duncan, jeune prodige avide de gloire, va précipiter la chute de cette icône du début du 20^e siècle.

Admission : 8 \$



Dimanche 5 mars | 14 h

L'Avenir | Drame | 102 minutes | France-Allemagne | 16 ans et plus

Interprètes : Isabelle Hupert, André Marcon, Roman Kolinka.

Nathalie est professeure de philosophie dans un lycée parisien. Passionnée par son travail, elle aime par-dessus tout transmettre son goût de la pensée. Mariée, deux enfants, elle partage sa vie entre sa famille, ses anciens élèves et sa mère, très possessive. Un jour, son mari lui annonce qu'il part vivre avec une autre femme. Confrontée à une liberté nouvelle, elle va réinventer sa vie.

Admission : 8 \$



Unipêche M.D.M. Ltée

www.unipechemdm.com

(418) 752-6700

GESTION UNIPÊCHE M.D.M. LTÉE

Route du Quai, Paspébiac G0C 2K0

La Poissonnerie Unipêche sera ouverte jusqu'au 18 décembre 2016

C'est le temps de vous procurer vos provisions hivernales.

Heures d'ouverture :

Judi au dimanche de 9 h à 17 h

Tirage tous les samedis d'un bon d'achat de 25 \$ parmi tous les clients.

Produits frais et congelés de la mer.

Vous servir est toujours un plaisir !



LES GARS DU NORD (CHANSON) LA GRANDE TOURNÉE DU TEMPS DES FÊTES

10 DÉCEMBRE 2016 — 20 h



Le groupe « **Les Gars du nord** », composé de **Wilfred LeBouthillier, Maxime McGraw, Jean-Marc Couture et Danny Boudreau** débarquent à Paspébiac le **10 décembre** dans le cadre de la Grande Tournée du temps des Fêtes. Le groupe se produira à 20 h au Centre culturel de Paspébiac.

Ils offriront un riche mélange des classiques du temps des Fêtes et de leurs plus grands succès respectifs.

« *Il s'agit de notre troisième année ensemble pour la Grande Tournée du temps des Fêtes. Comme le titre le spécifie, notre spectacle est axé sur les festivités des fêtes, Noël, Jour de l'an et les rencontres de famille. Nous proposons, une rencontre amicale et chaleureuse entre nous et le public. Nous jouerons aussi quelques chansons personnelles.* », a partagé Wilfred LeBouthillier.

Régulier : 35 \$ | CCC : 33 \$ | Étudiant : 20 \$

Billetterie : (418) 752-5200 poste 2

Ouverte du mardi au vendredi de 12 h à 17 h et 20 h les soirs de spectacles

SPECTACLE des JEUNES des ATELIERS DE THÉÂTRE DE NANCY GAGNON

Dimanche 4 décembre / Centre culturel de Paspébiac à 14 h :

Interdit au garçon ! Pas drôle d'être le seul garçon lorsqu'il y a une fête de famille.

Heureusement, grand-maman se chargera de faire sourire tout le monde.

Vous êtes invité en grand nombre à venir encourager ces jeunes pleins de talent.

Régulier : 7 \$ | Membres CCC et 11 et moins: 5 \$



Spectacle de Noël de la concentration Art dramatique de l'École polyvalente

14 décembre / Salle Wilfrid Joseph de l'École polyvalente de Paspébiac | 19 h

Les élèves de la concentration art dramatique de l'École polyvalente de Paspébiac vous invitent à assister au spectacle « **Noël sur ma planète.** » Venez constater le savoir-faire et la créativité de jeunes comédiens d'ici.

Construction RPD inc.



ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
Résidentielle et commerciale

146, chemin de la Rivière
Port-Daniel (Québec)
G0C 2N0

73, rue Scott
Paspébiac (Québec)
G0C 2K0

Alain Langlois
Cell: 418-752-0605
Tél: 418-752-5538

RBQ: 8356-8162-48

Courriel: constructionrpd@outlook.com

Noël sur ma planète.

La liste de cadeau est très longue cette année, Père Noël est fatigué et les lutins sont inquiets.

Les lutins visitent des planètes voisines afin d'observer, d'apprendre et pour ainsi augmenter leur productivité à temps pour la distribution de cadeaux.

Y arriveront-ils ?

Mylène Vallée (chanson)



Samedi 11 février | 20 h



Après une performance très remarquée au OFF FESTIVAL DU CRABE en août dernier, Mylène Vallée revient au Centre culturel de Paspébiac.

Issue d'une famille de musiciens, Mylène Vallée faisait de l'interprétation avant de découvrir sa passion pour l'écriture et la composition.

Inspirée par la nature et son monde imaginaire, par ce qu'elle et ses proches vivent, elle s'exprime dans un style pop-folk.

Ce 11 février, elle vous interprètera ses compositions tirées de son premier album *Lever l'ancre*, lancé le 3 juin dernier. Régulier : 22 \$ | CCC : 20 \$ | Étudiant : 17 \$

Les Impropésiens (18 ans et plus)

Samedi 25 février | 20 h

Édith Bélanger, Patrick Dubois, Ghislain Gagnon, Laurence Lépine et Martin Zibeu poussent les limites de l'improvisation dans des jeux absurdes et remplis de contraintes.



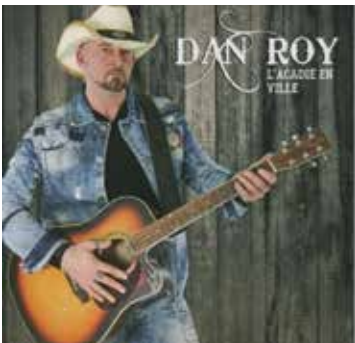
Ces improvisateurs de haut calibre créent, en s'inspirant des idées des spectateurs, de courtes histoires qui vous feront marrer. Brillants, spontanés, inventifs et sans filtre, ils vous feront vivre un moment unique façonnée par la créativité de tous.

Admission : 7 \$

Dan Roy (chanson)



Samedi 18 février | 20 h

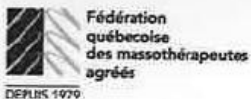


Découvrez Dan Roy, un chanteur country acadien originaire de St-Quentin. Avec sa guitare, il vous invite à assister à son spectacle tout en country.

Au menu : country américain : Alan Jackson, Garth Brooks, George Strait. Également du country québécois tel que Irvin Blais, Hert, Laurie et Rhéal Leblanc, Louis Bérubé pour ne nommer que ceux-là.

De plus vous pourrez entendre ses propres compositions de chansons originales. Il vous promet une belle soirée chers amateurs de musique country !

Admission : 20 \$



Gilles Alain

MASSOTHÉRAPEUTE AGRÉÉ
PRATICIEN EN MASSAGE SUÉDOIS
154, 3^e Avenue Est | Paspébiac

(418) 751-4700

Le Centre de santé vous offre :
massage de relaxation ou thérapeutique

Émission de reçus pour les assurances

Hommage musical à l'Expo 67 (chanson)



Samedi 11 mars | 20 h



Revivez la frénésie de l'EXPO 67 en musique avec un spectacle hommage aux grandes chansons québécoises de l'époque, telles que **Le Yaya de Joël Denis**, **Twiste et chante des Baronets**, **Les boîtes à gogo de Michèle Richard** et **Découragé des Bel-Canto**.

Mettant en scène **Les Requins**, un quintette de jeunes musiciens passionnés de musique rétro, le spectacle célèbre les 50 ans de cet événement historique.

LES REQUINS (biographie)

Les Requins, formés de cinq jeunes musiciens fougueux et aguerris, semblent arriver directement des années 60.

La décennie des années 60, son impact sur l'histoire du Québec et la musique qui la caractérise leur ont inspiré une passion profonde.

Leur spectacle hommage aux grandes chansons de l'époque donnera aux gens de tous les âges le goût de célébrer les 50 ans de l'EXPO 67.

Régulier : 35 \$ | CCC : 33 \$ | Étudiant : 25 \$

DRÔLED'R avec JICI LAUZON (humour et chanson)



Samedi 25 mars | 20 h



Voici DRÔLD'R de JiCi Lauzon

Relatant les aventures vécues (pour de vrai) d'un comique et sa complice en campagne électorale, le papa sur le tard nous parle d'amour des enfants, du folklore comme dada, de violence verbale sur la place publique, des rituels perdus, de gadgetophilie compulsive (entre autres) !

Prouvant une fois de plus que musique et humour font bon ménage, guitare en mains, l'humoriste s'amuse à parodier les actualités avec « Justin

joint », se moque des lobbyistes avec « La danse des connards » et chante « Faites-moi une pipeline ! »... (en s'excusant auprès de toutes les Line que pourrait choquer son blues anti-oléoduc !)

L'artiste qui défend la cause de l'eau nous parle du fleuve en termes poétiques autant que politiques.

DRÔLD'R, pour la drôle d'ère qu'on vit, le drôle d'air qu'on respire ou les drôles d'airs qu'on se chante !

Régulier : 35 \$ | CCC : 33 \$ | Étudiant : 25 \$

JEAN-FRANÇOIS BOURDAGES PHARMACIEN

112 Gérard D. Levesque Ouest
Paspébiac, Qc
G0C 2K0

Tél.: (418) 752-3807
Téléc.: (418) 752-2641

4-A du Havre
Gascons, Qc
G0C 1P0

Tél.: (418) 396-2025
Téléc.: (418) 396-3060

Affilié à



Service de livraison gratuit



LES GRANDS
DE PASPÉBIAC

Les Grands de Paspébiac... cuvée 2016

Reconnaissance du passé : JÉRÔME DENIS

Pour une quatrième année consécutive, la Ville de Paspébiac dans le cadre de la semaine du patrimoine et de l'histoire, a souligné lors de la soirée-gala en octobre dernier, le talent et l'implication de citoyennes et citoyens qui par leurs actions ont contribué et contribue toujours à la vitalité de la Ville de Paspébiac.

M. Jérôme Denis



À chacune des parutions du Barchois, nous vous présenterons l'un des lauréats de la cohorte 2016. Dans le présent numéro, place à Monsieur Jérôme Denis, lauréat dans la catégorie « Reconnaissance du passé ».

Hommage à Jérôme Denis

Texte écrit par Fernand Alain,

avec les références de ses petits-enfants

Lorsque j'étais jeune, dans les conversations, le nom de monsieur Jérôme Denis était associé à l'éducation. J'ai le grand plaisir de vous présenter ce soir un homme qui a fait beaucoup pour son milieu et particulièrement pour l'éducation. Monsieur Denis avait compris qu'une communauté éduquée et instruite est une communauté qui avance.

Jérôme Denis est né à la fin du 18^e siècle, en 1882. Marié à Rose Délima Joseph, ils eurent dix enfants, dont cinq qu'ils ont « réchappés » comme on disait à l'époque.

Qu'a-t-il fait durant sa vie ?

Il a pêché, travaillé sur les chantiers, travaillé sur la construction du chemin de fer jusqu'à Gaspé. Par la suite, il fut engagé par le père de Kit Roy, monsieur Ernest Roy, pour qui il a travaillé à l'hôtel jusqu'à sa retraite. Comme il vendait ce qu'on appelait « la bière de Carlisle », il pouvait se vanter de connaître les bons buveurs de bière de toute la région !

À cette époque, il travaillait de 8 h le matin jusqu'à 10 h du soir, six jours par semaine. Au début, il voyageait à cheval et plus tard il fit l'acquisition d'une voiture.

C'est un homme qui avait à cœur le développement et la modernisation de sa communauté. Il fut membre de la coopérative d'électricité de Bonaventure dont il a même détenu des parts. Évidemment, lorsque la ligne électrique fut installée au 7^e rang, il a été le premier à être branché. Le même scénario s'est répété pour le téléphone. Comme il était le seul du Rang à posséder un téléphone (le suivant étant au 5^e rang), on pouvait à toute heure de la nuit cogner chez lui pour téléphoner au médecin !

Il était également impliqué en politique. Son titre d'organisateur libéral lui donna l'occasion d'aller au congrès à Ottawa à quelques reprises. Monsieur Denis a également été maire de Paspébiac de 1929 à 1931 et de 1935 à 1937, des années difficiles entre les deux Guerres mondiales.

Monsieur
titre de

Denis a consacré 51 ans de sa vie à l'éducation, de 1916 à 1925 à titre de commissaire et de 1925 à 1967 comme président de la Commission scolaire. Il s'est impliqué afin d'obtenir la construction d'un nouveau couvent en 1929 et d'un collège en 1948. Possiblement que les Frères du Sacré-Cœur sont venus à Paspébiac parce que son frère Pierre faisait partie de cette communauté.

Grands de Paspébiac : Reconnaissance du passé : JÉRÔME DENIS

C'est un homme qui s'intéressait à tout ce qui se passait dans sa communauté : séances (pièces de théâtre) remises de prix, bénédiction, inauguration, il était de la partie. De plus, en habit, cravate, souliers bien cirés « shinés » ; il était fier de bien représenter son milieu.

Je reviens à mon message du début concernant son intérêt pour l'éducation. On entendait dire : « Jérôme va lui donner une classe ». « Va voir Jérôme pour ton école ». Dans le temps, les commissaires voyaient à l'engagement des enseignants, à l'organisation des écoles et du matériel. Ces gens-là ont fait un travail extraordinaire pour que chaque rang ait son école, d'autant plus que les conditions étaient loin d'être faciles à cette époque. D'après ses petits enfants, ce fut un travail bénévole – ils n'ont jamais entendu parler de rémunération.

Monsieur Denis a été décoré par la Fédération des Commissions scolaires catholiques du Québec en 1963. De plus, le 17 novembre 1967, la Commission scolaire de Paspébiac a organisé une réception en son honneur pour services rendus.

Jérôme Denis était un homme qui aimait se renseigner, qui lisait les revues de son temps : le Bulletin des Agriculteurs, les Annales de St-Joseph et de Ste-Anne, le bulletin paroissial, la revue d'histoire de la Gaspésie et les publications du Ministère de l'Instruction publique.

Un homme dévoué à sa famille et à sa communauté ;

Un homme près des gens ;

Un homme qui savait s'adapter aux changements et aux innovations ;

Bref, je dirais un homme qui a laissé une trace indélébile dans son milieu en permettant aux jeunes de Paspébiac de fréquenter l'école. On peut affirmer qu'il a accompli une grande mission.

Note personnelle de Fernand Alain

Je formule le vœu qu'un jour l'école polyvalente de Paspébiac soit nommée Polyvalente Jérôme Denis et la 7^e Avenue, l'avenue Denis.



Sur la photo : Rose Denis et Gilles Denis, petits enfants du récipiendaire

Fernand Alain
27 octobre 2016



Sur la photo :
le maire de la ville de Paspébiac, Paul-Arthur Blais
et Gilles Denis petit-fils du récipiendaire

**Pour le dévouement remarquable dont a fait preuve
monsieur Jérôme Denis tout au long de sa vie,
c'est avec fierté que la ville de Paspébiac
lui décerne le titre de Grand de Paspébiac**

Vous êtes invités à nous proposer des candidatures jusqu'au 1^{er} juin 2017. Vous trouverez sur le site internet de la ville www.villepaspebiac.ca, le formulaire à compléter pour ce faire. Vous préférez obtenir un formulaire papier, il est disponible à la billetterie du Centre culturel de Paspébiac.

Merci à l'avance de participer en grand nombre.

CONCERTO DE BRUITS QUI COURENT Théâtre clownesque et humoristique | ÂGE : 5 ans et plus | DURÉE : 55 min.Samedi 1^{er} avril | 13 h 30

AVEC FRÉDÉRIC LEBRASSEUR ORIGINAIRE DE PASPÉBIAC



Que se passe-t-il quand des concertistes, virtuoses de la musique percussive, doivent composer avec des techniciens de scène aux compétences douteuses ? C'est ce qu'on découvre dans la dernière création du Théâtre à Tempo.

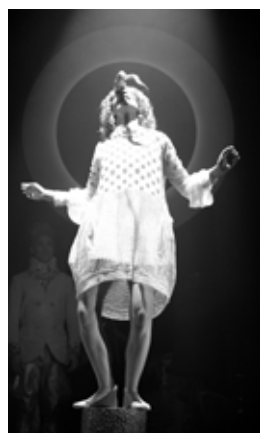
Deux musiciens, quelque peu pompeux, arrivent sur scène certains d'impressionner, comme à l'habitude, leur fidèle auditoire. Leur concerto débute solennellement, mais voilà que l'équipe technique, essayant tant bien que mal de supporter les artistes, s'avère des plus imprévisibles.

Le concert prend alors une tournure nettement moins conventionnelle ce qui forcera les percussionnistes à s'adapter à des situations loufoques en redoublant d'originalité et en transposant leur savoir-faire sur des instruments inusités.

Régulier : 15 \$ | CCC : 13 \$

LE CHANT DU KOÏ Théâtre musical, 70 min, 11 ans et plus

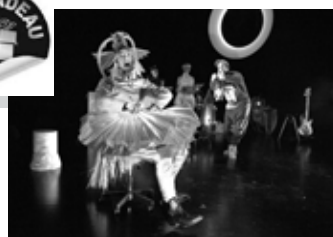
Dimanche 23 avril | 15 h



Dans une ville où tout est un peu étrange, la magie rôde et la lune force ses habitants à chanter.

À travers des histoires de chasseur et de carpes koï, quatre adolescents nous racontent avec humour cette année où tout a basculé. Une indécise qui accepte difficilement de grandir, un romantique qui manque de courage, une ensorceleuse incomprise et un nouveau qui attise désir et jalousie sont au cœur de ce récit d'amour inavoué, de trahison et de réconciliation. Malgré les lois des vieux et les couvre-feux, rien ne peut empêcher ces jeunes héros de chanter leur soif de vivre, la force de leur amitié et leur volonté d'avancer ensemble.

Sans jamais nous laisser reprendre notre souffle, les personnages du Chant du koï nous entraînent à leur suite sur des mélodies accrocheuses dans ce spectacle ludique où le surnaturel et le réel se côtoient. Du théâtre musical fantaisiste et irrésistible !



Régulier : 22 \$ | CCC : 20 \$ | Étudiant : 15 \$



Suivez-nous!

www.facebook.com/familiprixpaspebiac**Pharmacie Denis Babin**

À votre service depuis plus de 35 ans

Grand choix de cadeaux, cosmétiques, cartes de souhaits, comptoir de loterie, photo passeport et impressions, 10% d'escompte aux aînés

Livraison gratuite

752-6635

Ouvert 7 jours et 5 soirs

Mercredi 1^{er} février | 18 h 30 | 10 \$

Théâtre de la vie | Documentaire | 94 minutes | Canada | Grand public



Un documentaire sur la création d'une soupe populaire par un chef étoilé et notre relation éthique à la nourriture.

D'un côté, les soupes populaires. De l'autre, les grands restaurants. Jusqu'à ce qu'en 2015, à Milan, le chef Massimo Bottura décide d'inviter 60 de ses collègues pour qu'ils cuisinent ensemble pour les réfugiés et les sans-abri de la ville, avec les restes de l'Exposition Universelle.

De l'idée est née la soupe populaire Refettorio Ambrosiano. Théâtre de la vie chronique cette aventure hors du commun en soulevant la question fondamentale de la relation éthique que nous pouvons avoir à la nourriture.



Le collectif Aliment-Terre vous invite à poursuivre la réflexion sur le gaspillage alimentaire suite au visionnement du documentaire en participant à une causerie.

Ce sera l'occasion de partager vos trucs, vos expériences et vos idées pour contribuer à former une collectivité gaspésienne plus consciencieuse dans ses choix alimentaires. Une collation zéro-déchets faite à partir de produits locaux vous sera servie. Le Collectif participe à un effort de réutilisation de matériel (pots, sacs réutilisables, contenants plastiques, etc.) à travers ses dépannages alimentaires et ses cuisines collectives et accueillera volontiers vos dons. Au plaisir de discuter avec vous !



Mercredi 1^{er} mars | 18 h 30 | Admission : 5 \$

Gulistan, Terre de Roses | Documentaire | 86 minutes | Canada | Grand public



Dans les montagnes et le désert du Kurdistan, les guérilleros kurdes du PKK dévoilent leur quotidien.

Ces femmes révolutionnaires combattant Daech (l'État islamique) révèlent, sans détour, leurs réflexions et leurs idéaux.

Elles nous offrent une immersion intimiste dans leur univers.



HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE : DÉCEMBRE 2016

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
				1 13h à 17h	2 13h à 17h	3 13h à 17h
4 12h à 17h	5 Fermée	6 Fermée	7 12h à 17h 18h à 20h30	8 13h à 17h	9 13h à 17h	10 13h à 17h
11 12h à 17h	12 Fermée	13 Fermée	14 12h à 17h 18h à 20h30	15 13h à 17h	16 13h à 17h	17 13h à 17h
18 12h à 17h	19 13h à 17h	20 13h à 17h	21 12h à 17h 18h à 20h30	22 13h à 17h	23 Fermée	24 FÉRIÉ

Dr Jean-Yves Abdelnour

Chir praticien

116, Gérard-D.-Lévesque Ouest, Paspébiac
25, rue Commerciale Ouest, Chandler

À PASPÉBIAC TOUS LES VENDREDIS

Pour rendez-vous: 1 877 717-2436



Restaurant
Maison du "M" Burger
de Paspébiac

HEURES D'AFFAIRES
Dimanche au jeudi : 7 h a.m. à 24 h
Vendredi et samedi : 7 h a.m. à 1 h a.m.

- DÉJEUNER
- M. SUPER
 - FRUITS DE MER
 - POULET BARBECUE
 - CHOIX DE TRIO
 - POULET PANÉ
 - PIZZA COMPLÈTE
 - PIZZA AUX FRUITS DE MER
 - CLUB SANDWICH



(418) 752-6121 PASPÉBIAC (QUÉBEC)

16 Les programmes doubles du Centre culturel... de belles rencontres

UN SUCRÉ DE BON SOUPER - 1^{er} avril à 18 h



Gaspésie Gourmande, en collaboration avec le **chef Sylvain Ste-Croix (Jack Crusoé Bistrot traiteur rural)**, vous invite à une expérience culinaire où les classiques de la cabane à sucre seront revisités pour le plaisir des papilles.

Réservation obligatoire avant le 24 mars 2017 (places limitées).



Souper et documentaire : 40 \$ (menu en construction)

Le souper sera suivi du documentaire : Le goût du pays avec Gilles Vigneault et Fred Pellerin

Documentaire (version intégrale) | 102 minutes | Québec | Grand public



Le goût d'un pays c'est la rencontre de Gilles Vigneault et de Fred Pellerin au temps des sucres.

C'est un documentaire qui raconte le pays à travers un des rituels les plus emblématiques du Québec. C'est un hymne au sirop d'érable et au peuple qui le produit. Dans la lumière franche et inspirante du printemps, une goutte de sève perle sur la pointe du chalumeau. Les deux poètes la cueillent et filent la métaphore.

La tradition des sucriers prend l'allure de vibrants tableaux. La richesse des mots d'ici et la puissance des gestes simples laissent entrevoir la beauté et la fragilité de notre culture.



Desjardins

Coopérer pour créer l'avenir

**DEUXIÈME INSTITUTION FINANCIÈRE
LA PLUS SÛRE AU MONDE
ET LA PREMIÈRE EN AMÉRIQUE DU NORD**

L'agence d'information financière Bloomberg vient de publier son récent classement des World's Strongest Banks et le Mouvement Desjardins s'y classe deuxième au monde, ex-aequo avec une autre banque coopérative, la japonaise Norinchukin Bank, et premier en Amérique du Nord.

**PARMI LES 50 MEILLEURS ENTREPRISES
CITOYENNES AU CANADA**

Le magazine Corporate Knights a placé le Mouvement Desjardins au 8^e rang du classement des 50 meilleures entreprises citoyennes au Canada.

AU NOMBRE DES COOPÉRATIVES LES PLUS DURABLES

Desjardins classé au 3^e rang mondial des coopératives les plus durables par le magazine torontois Corporate Knights.

PARMI LES MEILLEURS EMPLOYEURS AU CANADA

Pour une 2^e année consécutive, le Mouvement Desjardins a été reconnu parmi les 100 meilleurs employeurs au Canada selon la firme MediaCorp.



L'APPLICATION DESJARDINS

VOS FINANCES, LES TAUX,
DES CONSEILS ET BEAUCOUP
PLUS AU BOUT DE VOS DOIGTS,
24 HEURES SUR 24, 7 JOURS SUR 7.

Téléchargez l'application Desjardins
dès maintenant!

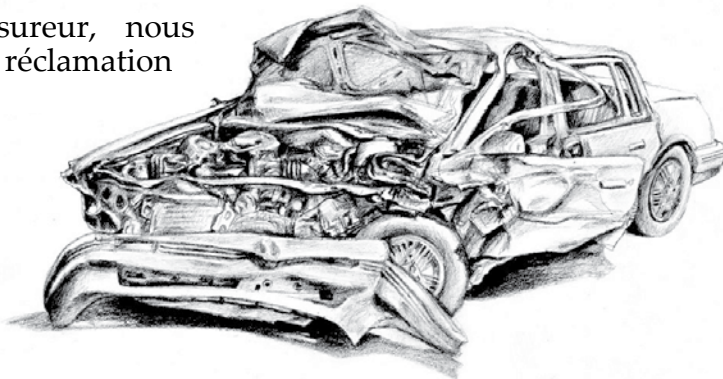




VICTIME D'UN ACCIDENT ?

Contactez-nous avant d'appeler votre assureur, nous pouvons vous guider dans votre démarche de réclamation

418-752-2266 poste 4



Ne laissez-pas votre compagnie d'assurance vous influencer dans le choix de votre carrossier.

C'est VOTRE DROIT de décider où vous faites réparer votre véhicule, votre assureur n'a pas à vous dicter quel carrossier choisir!

Peu importe la marque de votre véhicule, Carrosserie E.P. Poirier, membre de CARRXPART, fera les réparations selon les règles de l'art, que ce soit un véhicule Américain ou importé.



Jean-Steve Joseph

Gérant carrosserie

steve.joseph@epoirier.com

www.epoirier.com

17, boul. G.-D. Lévesque Ouest
Paspébiac (Québec) G0C 2K0

Tél.: 418 752-2266 poste 4
Sans frais: 1 877 410-2266
Téléc.: 418 752-2522

Quelques informations importantes :

Projet de remplacement des fenêtres de l'église :

Le remplacement complet des fenêtres coûterait environ 500 000 \$.

La Fabrique a 100 000 \$ en réserve, donc il faudrait emprunter 400 000 \$.

Un emprunt de 400 000 \$ sur 12 ans demanderait des remboursements de 43 000 \$ par année. Depuis 2 ans, le surplus annuel de la Fabrique est de 30 000 \$; donc si la tendance se maintenait et si nous allions de l'avant avec le changement complet des fenêtres, la Fabrique aurait besoin de 13 000 \$ annuellement pour rembourser le prêt.

Financement : à la réunion des paroissiens de septembre dernier, ceux-ci ont donné un mandat au Conseil de Fabrique pour aller de l'avant avec ce projet. Les paroissiens ont été invités à participer au financement à raison de 30 \$ par année. Plusieurs ont répondu à l'invitation et près de 30 % de l'objectif 2016-2017 est atteint.

Pour réaliser ce projet, la Fabrique a besoin de vous, nous vous encourageons à répondre positivement et rapidement.

Ouverture des portes de l'église :

Pour la période hivernale et jusqu'à nouvel avis, les portes de l'église seront ouvertes les dimanches, lundis et mercredis de 9 h à 16 h.

Bureau de la Fabrique :

Le bureau de la Fabrique est ouvert du mardi au vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 13 h à 15 h 30. Il est donc fermé tous les lundis, samedis et dimanches. Le bureau est situé dans un local de la Ville de Paspébiac, local 208 (tél. 752-2277 #3)

Quête diocésaine :

Depuis près de 2 mois, quelques bénévoles visitent les maisons de notre paroisse. Il est arrivé qu'à plusieurs occasions vous étiez absents. Si vous n'avez pas encore contribué, il n'est pas trop tard pour le faire. L'objectif de cette année est de 7 200 \$ et 60 % de l'argent recueilli demeure dans la paroisse. La quête est complétée à 90 % et aux dires des bénévoles, ils ont été très bien reçus ; merci à vous et aux personnes bénévoles.

Terrains à vendre :

La Fabrique possède quelques terrains situés au nord et au sud de la 1^{re} avenue Est. Ces terrains sont à vendre et le coût minimum demandé est de 1,00 \$ le pied carré pour un emplacement complet. Pour une partie de lot, le prix serait de 1,35 \$ le pied carré.

Besoin de bénévoles :

La Fabrique a besoin de bénévoles pour l'enlèvement de la neige pour la période hivernale. Déjà huit personnes sont volontaires ; il en faudrait quatre autres pour compléter 3 équipes de 4 personnes. Pour tout l'hiver, c'est environ 6 heures seulement de bénévolat qui vous serait demandé. Il s'agit de communiquer avec le président.

Jean-Yves Chapados, président du Conseil de Fabrique (tél. 752-5143)



**MATÉRIAUX
GASPÉSIENS INC.**

125 rue Desroches
C.P. 27
Paspébiac (Québec)
G0C 2K0
Tél. : (418) 752-5933
Télec. : (418) 752-6762



CANADIAN TIRE

Les entreprises Louis-F Lacaille inc.
Propriétaire

Téléphone : (418) 752-5050
Télécopieur : (418) 752-2783

MAGASIN ASSOCIÉ CANADIAN TIRE - CANADIAN TIRE PASPÉBIAC
49, boul. G.-D.-Levesque Est, Paspébiac (Québec) G0C 2K0

CENTRE DE PLEIN AIR LES MONTICOLES

Le Centre de plein air Les Monticoles ouvrira ses portes le 3 janvier 2017, pour terminer ses activités le 12 mars 2017.

Dans l'éventualité où la neige nous arrivait en grande quantité dans les prochaines semaines, soyez assurés que c'est avec un réel enthousiasme que nous ouvrirons le centre pendant les vacances des Fêtes. Nous vous invitons donc à rester informé des conditions de glisse en consultant régulièrement le site internet de la Ville de Paspébiac ; www.villepaspebiac.ca/monticoles ou sur le **Facebook Loisirs et famille de la ville de Paspébiac**

En terminant, merci à vous toutes et tous qui acceptez saison après saison de nous donner accès à vos terres afin que nous puissions offrir à la population une belle diversité de pistes de raquette et de ski de fond qui plus est, de bonnes qualités sur un site d'une exceptionnelle beauté.

Chantal Robitaille, directrice

HORAIRE DU PATINAGE LIBRE À L'ARÉNA DE PASPÉBIAC

Dimanche : 11 h 30 à 12 h 45 : Patinage familial 6 ans et moins | 17 h 30 à 18 h 45 : Patinage libre pour tous

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 13 h 30 à 14 h 45 : Patinage libre pour tous

Vendredi : 19 h à 20 h 15 : Patinage libre pour tous | **Samedi** : 18 h 30 à 19 h 45 : Patinage libre pour tous

L'AFÉAS DE PASPÉBIAC a 50 ans et propose un projet rassembleur : **une journée en santé**

Activités : Décembre : Opération tendre la main, contre la violence et l'intimidation

Avril : 17^e journée nationale du travail invisible. Combien vaut le travail d'une mère ?

L'AFÉAS enseigne, renseigne et donne la parole à toutes ses membres.

L'AFÉAS est un outil indispensable pour faire le pont entre le milieu populaire et le pouvoir politique. Nous ne pouvons toutes les femmes qui ont des postes importants et qui ont su faire leur place sur des conseils d'administration et dans des postes prestigieux de grandes entreprises, soit en finance ou en politique.

En résumé, ces dossiers font partie d'une société d'une société en mouvance, certains ont trouvé une conclusion heureuse et d'autres sont encore en attente de solutions. Nous avons besoin de vous.

Je profite de l'occasion pour vous remercier sincèrement de votre support et générosité soit par achat de billets ou autres. Merci à Chantal Robitaille et Monica Horth du Centre Culturel et Éliane Joseph, editrice du Barachois pour la publicité de notre association ainsi que les représentants de la ville de Paspébiac pour leur soutien.

Les membres de l'AFÉAS de Paspébiac souhaitent à la population de Joyeuses Fêtes, un Noël rempli d'amour et de joie. Que la nouvelle année vous apporte santé et paix. Que 2017 soit pour vous toutes et tous un avenir meilleur.

Cécile Loisel, présidente de l'AFÉAS de Paspébiac

Salon de coiffure
marie-annick anglehart

32 6^e avenue ouest
rivière-paspébiac

581-233-0273



E.P. POIRIER Ltée.
PASPÉBIAC
Chrysler - Jeep - Dodge

17, boul. G.-D. Lévesque Ouest
Paspébiac (Québec) G0C 2K0

Jean-François Henry
Conseiller aux ventes et
Directeur des communications

Tél.: 418 752-2266 poste 233
Sans frais: 1 877 410-2266
Télec.: 418 752-2522
Cell.: 418 392-9164

 jf.henry@eppoirier.com
www.eppoirier.com

La politique qui suit se veut une référence pour un service de déneigement adéquat de l'ensemble du territoire de la Ville de Paspébiac. Elle servira en outre à assurer aux usagers des déplacements sécuritaires en période hivernale tant sur les voies de circulation que sur les trottoirs municipaux identifiés, le tout au meilleur coût possible. Elle est un outil servant à définir la pratique du déneigement selon les priorités établies par résolution de conseil.

ASPECTS COUVERTS

Conditions de déneigement de la chaussée | Conditions de déneigement des trottoirs ;

Conditions de déneigement des bornes-fontaines | Conditions de déneigement des stationnements et escaliers municipaux ;

Enlèvement de la neige | Niveau de service | Andain de neige | Déglacage mécanique ;

Épandage de fondant et d'abrasif sur la chaussée | Épandage de fondant et d'abrasif sur les trottoirs.

RÉSERVE

Si une situation exceptionnelle l'exige, la municipalité peut, sans préavis, limiter ou modifier temporairement le niveau de service prévu pour le déneigement.

1. DÉFINITIONS

Dans la présente politique, à moins que le contexte n'indique un sens différent, on entend par :

Andain de neige : Alignement de neige rejetée par l'action de la machinerie, la Ville ou les entreprises dont elle a retenu les services, affectées au déblaiement d'une voie publique ou d'un trottoir.

Artère : Voie de circulation devant recevoir les volumes de circulation la plus intense.

Chaussée : Partie d'une voie publique normalement utilisée pour la circulation des véhicules routiers.

Déblaiement : Opération qui consiste à pousser ou déplacer la neige afin de libérer la chaussée des rues, des trottoirs et de toutes autres voies publiques.

Déglacage : Opération qui consiste à retirer la glace occasionnée par la pluie et/ou le verglas. Le déglacage comprend l'enlèvement de la neige compactée par la circulation des véhicules.

Déneigement : Ensemble des opérations de déneigement incluant le déblaiement de la neige tombée sur la chaussée des rues pavées et non pavées et sur toutes autres voies publiques affectées à la circulation incluant les trottoirs et les passages de piétons ou autres endroits définis par la Ville. Il signifie la fourniture et l'épandage des abrasifs et de fondant à glace ainsi que le déglacage, le dégagement des puisards, le tassage de la neige dans les rues, les ronds-points et les culs-de-sac, le dégagement des triangles de visibilité, l'enlèvement de la neige et tous autres travaux connexes à l'entretien des chemins d'hiver.

Emprise routière : Surface occupée par une chaussée, les accotements, les banquettes, les talus, les arrondis de talus, les talus de déblai et de remblai, les fossés, les berges, les terre-pleins, les trottoirs, les murs de soutènement, etc.

Enlèvement de la neige : Opération de soufflage et/ou de chargement de la neige. L'enlèvement comprend également le ramassage mécanique avec des chargeurs, le dégagement des intersections, des triangles de visibilité et les accès aux passages piétonniers.

Entrée : Voie d'accès privé qui va de la chaussée à une maison, à un garage, à un stationnement ou à tout autre endroit, et qui sert au passage des véhicules routiers, des personnes ou des deux.

Épandage : Opération d'épandre des fondants et/ou abrasifs.

Propriétaire : Personne qui est propriétaire, locataire ou occupante d'un immeuble.

Route collectrice : Voie de circulation dont la principale fonction est de servir de voie de dégagement ou de lien pour le réseau de rues locales reliant celles-ci au réseau des artères, tout en donnant accès aux propriétés qui la bordent.

Rue locale : Voie de circulation dont la fonction est de donner accès aux propriétés adjacentes.

Rue privée : Toute rue utilisée de la même manière qu'une rue publique, mais dont l'emprise est non cédée à la ville et permettant l'accès aux propriétés qui la bordent et dont l'entretien relève d'un tiers

Site des neiges usées : Site désigné et aménagé selon les critères du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec pour recevoir les neiges usées.

Soufflage : Opération de souffler de la neige avec un chasse-neige mécanique. Le soufflage peut se faire dans les camions ou sur les terrains riverains. Se rattache au soufflage, le transport de la neige et de la glace vers les sites de neiges usées.

Terrain riverain : Désigne tout terrain qui donne sur une rue

Terre-plein : Espace aménagé à l'intérieur d'une emprise routière ayant des fonctions diverses.

Trottoir : Partie d'une voie publique normalement utilisée pour la circulation des piétons.

Voie cyclable : Voie ou partie de la chaussée servant à la circulation cycliste.

Zone scolaire : Ensemble des trottoirs formant un parcours entre un brigadier scolaire et l'école où il est affecté de même que les trottoirs bordant le périmètre de l'école.

2. CATÉGORIE DES VOIES DE CIRCULATION

2.1. La Ville assure le déneigement de toute chaussée cadastrée rue et celle qui font l'objet d'entente particulière à l'exception de celles sous la responsabilité des gouvernements provincial et fédéral.

2.2. Les voies de circulation entretenues par la Ville sont classées en trois (3) catégories :

• **Chaussée de priorité no 1 ;** (rues et avenues de résidences d'organismes d'urgence)

Rue St-Pie X | 1^{re} Av-Est | 5^e Av-Est

• **Chaussée de priorité no 2 ;** (rues et avenues collectrices et commerciales)

Rues : Day, Blais, Desroches, Maldemay, du Banc | **Avenues :** 3^e Av, 4^e Av, 6^e Av, 7^e Av. du Quai.

• **Chaussée de priorité no 3 ;** (rues et avenues essentiellement résidentielles)

Rues : Scott, Lemoy, Legros, Lemarquand, Duguay, Grenier

Avenues : Robin, Loisel, La Baie, Castilloux, Huard, Duret, 1^{re} Av-Ouest, 2^e Av-Est, 5^e Av-Ouest

Cette catégorisation permet de déterminer la priorité de déneigement de la chaussée ainsi que son niveau de service.

N.B. Le boul. Gérard.D-Levesque, la rue Chapados, l'avenue Boudreau relèvent du MTQ

Les chemins forestiers ne sont pas déblayés par la ville de Paspébiac.

2.3 Les priorités sont déterminées par le Conseil municipal par voie de résolution chaque année, à défaut d'adoption d'une telle résolution, la dernière liste et/ou les plans adoptés sont utilisés. (voir annexe 1)

2.4 La Ville assure dans son service de déneigement celui de certains trottoirs :

Le trottoir bordant l'artère principale soit : le boul. Gérard.D-Levesque entre la rue Maldemay et la rue Day.

3. SURVEILLANCE DES RUES ET AVENUES - Type d'intervention

3.1 La surveillance de l'état des routes est assumée par le Service technique au numéro (418) 752-0572.

3.2 Des vérifications, régulières de la qualité et de la conformité du déneigement, seront effectuées par le responsable du Service technique et un rapport écrit sera remis hebdomadairement à la direction.

3.3 Les opérations de surveillance se feront 24 heures sur 24 et débuteront dès la première chute de neige de l'année pour se terminer dès la dernière ou au moment déterminé par la Ville.

3.4 La surveillance de l'état des routes de la Ville se fait à partir du domicile de l'employé de garde. Une patrouille du territoire peut toutefois être nécessaire en cas de doute.

4. OPÉRATION DE DÉNEIGEMENT

Les diverses façons d'enlever la neige sur le territoire :

Tasser la neige sur les accotements | Souffler la neige sur les terrains riverains

Souffler la neige dans des camions et la transporter vers des sites préétablis.

4.1 Comme la Ville se réserve le droit de projeter, souffler ou déposer la neige recouvrant une voie publique ou un trottoir sur un terrain privé adjacent, il appartient au propriétaire d'un terrain privé de prendre toutes les précautions nécessaires en pareil cas pour éviter que des personnes soient blessées et des biens ou des végétaux endommagés.

4.2 La Ville s'engage à souffler la neige le plus près possible de l'emprise du chemin. Le propriétaire d'un terrain privé sur lequel la neige est déposée, tassée ou soufflée devrait installer des clôtures à neige, géotextiles ou tous autres matériaux suffisamment robustes ou dispositifs aptes à protéger notamment les arbres, les arbustes ou autres plantations ainsi que les plates-bandes, les boîtes postales, les clôtures décoratives et autres éléments décoratifs afin de minimiser les dommages pouvant être causés par la neige ainsi déposée, tassée ou soufflée.

4.3 La responsabilité de dégager l'andain vis-à-vis les entrées charnières lors des opérations de déblaiement est de la responsabilité du citoyen riverain, peu importe sa largeur ou sa hauteur.

4.4 Le propriétaire qui fait dégager sa cour par un entrepreneur privé est responsable des dommages que pourrait causer l'entrepreneur privé. Le propriétaire est aussi responsable si l'entrepreneur privé devait déblayer ou laisser de la neige sur la voie publique.

5. NIVEAU DE SERVICE

5.1 Début des opérations de déneigement

Le déblaiement représente la principale des opérations que la Ville ou son mandataire effectue durant une précipitation de neige afin de libérer les chaussées de la neige qui les encombre de façon à permettre une circulation des véhicules.

Niveaux	Voies de circulation		Trottoirs
	Déblaiement	– fondant abrasif	
Priorité 1	3 cm	- intersection	
Priorité 2	5 cm	- intersection	lendemain
Priorité 3	10 cm	- intersection	lendemain

Durant la précipitation, les équipements de déblaiement doivent repasser sur chaque chaussée avant que l'accumulation de neige tombée depuis les derniers passages des équipements n'ait atteint à nouveau cinq (5) centimètres pour les chaussées de priorité 1 et de dix (10) centimètres pour les chaussées de priorité 3.

5.2 Type de chaussées dégagées

Chaussée dégagée : Chaussée dont la voie de circulation est exempte de neige ou de glace sur toute sa largeur (excepté les accotements) et sa longueur.

Chaussée partiellement dégagée : Chaussée dont les voies de circulation sont exemptes de neige et de glace aux points critiques, soient aux arrêts-stops, aux intersections, aux arrêts d'autobus et aux ponts.

Chaussée sur fond de neige durcie : Chaussée dont les voies de roulement et les accotements sont sur fond de neige durcie et d'une épaisseur maximale de 5 cm.

6. ENLÈVEMENT DE LA NEIGE

L'enlèvement de la neige est requis, mais conditionnellement à une accumulation due à la plus récente chute de neige. L'opération de l'enlèvement de la neige sera effectuée pour des motifs de sécurité routière. Une accumulation de 150 centimètres à partir du sol aux intersections routières exigera un abaissement des bancs de neige ou une opération d'enlèvement de la neige.

L'opération enlèvement s'effectue à l'issue et seulement à l'issue de l'opération déblaiement (voir le lendemain ou surlendemain d'une précipitation).

Lieux potentiels d'enlèvement de la neige : Intersections sur le boul. Gérard.D-Levesque

7. DÉGLAÇAGE ET ÉPANDAGE D'ABRASIFS ET DE FONDANTS

Chaussée priorité no 1 : Grattage et épandage d'abrasif.

Lors du déblaiement final, épandage avec fondant pour remettre la chaussée sur fond d'asphalte. Chaussée dégagée.

Chaussée priorité no 2 : Grattage et épandage d'abrasif.

Aux intersections et traverses de piétons : grattage et épandage d'abrasif, épandage de fondant et épandage au besoin d'abrasif sur le reste de la chaussée.

Chaussée priorité no 3 : Grattage et épandage d'abrasif.

Chaussée partiellement dégagée : épandage d'abrasif au besoin afin d'assurer une adhérence aux intersections et aux traverses pour piétons.

7.1 Lors de verglas : l'ordre de priorité de l'entretien des rues est identique à celui

établi pour le déblaiement des rues et des trottoirs. L'épandage d'abrasif et de fondant se fait alors à 100 % de la largeur et de la longueur des voies publiques.

7.2 Déglçage mécanique : S'il se forme, à la surface de la chaussée, une couche de glace ou de neige durcie, la Ville ou son mandataire doit l'enlever sans tarder à l'aide de l'équipement approprié. Les travaux de déglçage se poursuivent jusqu'à l'atteinte des exigences de déglçage pour chaque type de chaussée (priorité). Le déglçage devra être effectué si la neige qui recouvre la chaussée forme des nids-de-poule ou des ondulations (planche à laver) d'une dénivellation de 5 cm ou plus.

8. DÉBLAIEMENT DES BORNES D'INCENDIE

Le début des opérations de déblaiement de 243 bornes-fontaines situées sur le territoire de la ville de Paspébiac, lorsque la partie visible de la borne-fontaine est inférieure à 45 cm (18 po) de hauteur ou lorsque l'accès est rendu difficile pour l'utilisateur. La neige est alors soufflée sur les terrains adjacents. Si le déneigement devient nécessaire, l'opération doit être complétée dans les quatre-vingt-seize heures (96 h) suivant la dernière précipitation.

9. DÉNEIGEMENT DES STATIONNEMENTS MUNICIPAUX

Le déneigement des stationnements municipaux débute dès qu'une accumulation de 8 cm de neige est au sol ou tôt le matin afin que les stationnements municipaux soient nettoyés de façon à ce que le personnel affecté et les citoyens puissent avoir accès aux stationnements et aux bâtiments municipaux en toute sécurité à compter de 8 h le matin.

Les stationnements de service de sécurité publique sont prioritaires et doivent être sur pavage en toute priorité.

10. OBSTRUCTIONS À LA CIRCULATION ET AUX OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT

Le conseil municipal rappelle que nul ne peut jeter, déposer ou lancer de la neige sur la voie publique ou sur toute place publique.

11. RÉCLAMATION

Tout propriétaire qui subit des dommages à sa propriété lors des opérations de déneigement effectuées par la Ville a jusqu'au 1^{er} mai de l'année en cours pour faire parvenir sa réclamation par écrit et soutenue par des preuves vérifiables au Service du greffe,

ANNEXE 1

Liste des rues et avenues priorisées pour l'opération déblaiement de la neige par le Conseil municipal de la Ville de Paspébiac

PRIORITÉ no 1 - rues et avenues comptant des organismes d'urgences.

Rue : rue St-Pie X | **Avenues :** 1^{re} Ave- Ouest, 5^e Ave-Est

** Le boul. Gérard.D-Levesque, la rue Chapados et l'avenue Boudreau relèvent du MTQ*

PRIORITÉ no 2 - rues collectrices et commerciales.

Rues : Day, Blais, Desroches, Maldemay | **Avenues :** 3^e Ave, 4^e Ave, 6^e Ave, 7^e Ave.

PRIORITÉ no 3 - rues et avenues essentiellement résidentielles.

Rues : Scott, Lemoy, Legros, Lemarquand, Duguay, Grenier.

Avenues : Robin, Loisel, La Baie, Castilloux, Huard, Duret, 1^{re} Ave, 2^e Ave Est, 4^e Ave, 5^e Ave -Ouest

**** Les soixante-quatre kilomètres (64) de chemins forestiers ne sont pas déblayés ni entretenus par la ville de Paspébiac en saison hivernale.**

CHNC

radiochnc.com

Certifié 100% Gaspésie

New Carlisle
Carleton
Chandler
Percé
Gaspé
Rivière-au-Renard

107,1
99,1
98,3
107,3
99,3
106,7



LA SEMAINE

C'est bien meilleur debout
6h à 8h30

La vie le matin
8h30 à 12h

Sortie 132
12h à 17h

Le beat
17h à 19h

LE WEEK-END

Les week-end CHNC
8h à 17h

Le beat week-end
17h à 19h